**14e Session de la Conférence des Parties contractantes à la**

**Convention de Ramsar sur les zones humides**

**« Agir pour les zones humides, c’est agir pour l’humanité et la nature »**

**Wuhan, Chine et Genève, Suisse, 5 au 13 novembre 2022**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Ramsar COP14 Doc.11** |

**Rapport sur l’application du Programme de CESP 2016-2024**

Résumé

1. Ce document présente un examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme relatif à la communication, au renforcement des capacités, à l’éducation, à la sensibilisation et à la participation (CESP) au cours de la période 2019-2022, ainsi que les recommandations du Groupe de surveillance des activités de CESP concernant une nouvelle manière d’aborder la mise en œuvre du Programme de CESP.

2. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport (2019-2022), des activités importantes ont été entreprises pour atteindre les neuf objectifs du Programme de CESP, avec des réalisations en termes d’augmentation de la visibilité des zones humides et de la sensibilisation sur ces zones, de soutien et renforcement des capacités des administrateurs de sites, de mobilisation de nouveaux acteurs, de participation à la Journée mondiale des zones humides et autres campagnes, et de la disponibilité de tout un éventail de documents promotionnel et pédagogique.

3. Des recommandations sur une nouvelle approche de la CESP ont été formulées afin d’éclairer un projet de résolution à soumettre à la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP14) sur l’avenir de la CESP et de contribuer à l’examen du Plan stratégique Ramsar, ainsi qu’à une manière plus globale d’aborder l’application de la Convention après 2024.

Introduction

4. Les activités de communication, de renforcement des capacités, d’éducation, de participation et de sensibilisation du public (CESP) ont une longue histoire au sein de la Convention, allant du programme de sensibilisation en 1999 aux programmes de CESP appliqués de 2009 à 2015 et au programme actuel 2016-2024.

5. Les résolutions de la Convention sur les zones humides (notamment les Résolutions VII.9, X.8 et XII.9) révèlent que les Parties contractantes reconnaissent clairement le rôle important que joue la CESP dans l’application de la Convention et de son Plan stratégique, car elle incite les populations à agir en faveur de la conservation et de l’utilisation rationnelle des zones humides, en les engageant, en les intégrant et en les aidant à agir en ce sens.

6. Lors de la COP12 en 2015, les Parties contractantes ont approuvé un nouveau Programme de CESP pour 2016-2024 en adoptant la [Résolution XII.9](https://www.ramsar.org/document/resolution-xii9-the-ramsar-conventions-programme-on-communication-capacity-building). Le programme comprend neuf buts et 43 objectifs de CESP.

7. Les Parties contractantes, le Secrétariat de la Convention, les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention, les ONG, les organisations communautaires et d’autres acteurs se partagent la responsabilité de l’application du Programme. Les Parties contractantes en sont les chefs de file et s’appuient sur leurs Correspondants nationaux, les Correspondants du Programme CESP, les organisations communautaires, les Initiatives régionales Ramsar et les centres d’éducation aux zones humides. Elles sont invitées à formuler des plans d’action nationaux de CESP pour identifier les activités prioritaires en matière de CESP, et à rendre compte de leurs progrès dans des rapports nationaux qu’elles soumettent aux COP.

8. Le Secrétariat appuie l’application de la CESP et a élaboré un Plan d’action 2016-2018 pour guider ses actions. Le Plan a été revu pour améliorer ses orientations et, à la 53e Réunion du Comité permanent, un [rapport sur les progrès d’application du Plan d’action](https://www.ramsar.org/fr/document/sc53-03-progres-dapplication-du-plan-daction-de-cesp-2016-2018) a été publié. Par souci de cohésion, le Plan d’action pour la CESP a été intégré dans les plans de travail annuel et triennal du Secrétariat.

9. Les OIP (Birdlife International, Institut international de gestion de l’eau, UICN, Wetlands International, Wildfowl and Wetlands Trust et WWF) ont activement contribué à promouvoir la Convention et à mettre en œuvre le Plan stratégique de la Convention.

10. Le Groupe de surveillance des activités de CESP a été créé en 2006 (lors de la 34e Réunion du Comité permanent, suite à la Résolution IX.18) pour suivre et rendre compte des questions liées à la CESP au niveau national au sein de la Convention et des progrès d’application du Programme de CESP. Il a activement contribué à superviser la mise en œuvre des activités de CESP et à éclairer la nouvelle approche de CESP et la nouvelle gouvernance le concernant.

11. Le Secrétariat et la Présidence du Groupe de surveillance des activités de CESP ont contribué au présent rapport.

Progrès réalisés en termes de CESP pendant la période 2019-2022

12. L’examen ci-après des progrès réalisés en matière d’application du Programme de CESP s’appuie sur une analyse des rapports nationaux des Parties contractantes soumis à la COP14 et sur des informations fournies au Secrétariat par les acteurs apportant leur soutien au Programme de CESP.

13. Les rapports nationaux fournissent les informations suivantes sur l’application du Programme de CESP :

* Des plans d’action de CESP en faveur des zones humides sont en place dans 35 % des Parties contractantes (une augmentation de 45 % par rapport aux 24 % signalés à la COP13). Cette amélioration de la planification de la CESP à l’échelle nationale est susceptible de contribuer à une meilleure concentration sur les priorités clés.
* Soixante-et-un pour cent des Parties ont indiqué que des mécanismes de communication étaient en place pour partager les orientations et les informations relatives à la Convention avec les administrateurs de sites, les correspondants d’autres accords multilatéraux sur l’environnement et d’autres ministères, départements et organismes. Ce taux, bien qu’ayant augmenté (il était de 50 % à la COP13), demeure préoccupant, car ces mécanismes sont essentiels pour aider les administrateurs de sites à gérer les zones humides d’importance internationale et pour inciter les organismes compétents à comprendre et à appliquer la Convention sur les zones humides.
* En ce qui concerne la part des comités nationaux intersectoriels Ramsar/Zones humides opérationnels, une baisse au fil du temps a été signalée, passant de 63 % à la COP12 à 49 % à la COP13, puis à 46 % au cours de la période considérée. Ces chiffres sont également préoccupants, car ces comités sont un outil important pour intégrer la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides dans les considérations politiques nationales et pour veiller à ce que les décisions tiennent compte des services écologiques fournis par les zones humides. En particulier, les objectifs 1 et 13 du Plan stratégique encouragent les Parties contractantes à faire figurer les avantages des zones humides dans les politiques et plans nationaux/locaux relatifs aux secteurs clés, et à renforcer la durabilité des secteurs clés lorsqu’ils affectent les zones humides.

14. S’agissant des neuf Buts du Programme de CESP 2016-2024, on note les actions et réalisations suivantes pour la période considérée :

*But 1 – Structure d’encadrement, soutien institutionnel et réseaux*

* Le Secrétariat et les Parties contractantes ont amélioré la visibilité de la Convention et accru l’engagement dans les processus de politiques stratégiques, par le biais de contributions aux indicateurs des objectifs de développement durable. Parmi les faits marquants, on peut citer les participations aux réunions suivantes :
* Les 8e, 10e et 12e réunions du Groupe interinstitutions et d’experts sur les indicateurs des objectifs de développement durable (2018, 2019, 2022).
* Le Sommet sur les ODD (septembre 2019).
* Les 13e et 14e réunions du Groupe de liaison des conventions relatives à la diversité biologique (2018, 2021).
* Les 24e, 25e et 26e réunions de la Conférence des Parties à la CCNUCC (2018, 2019, 2021).
* La 13e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices (février 2020).
* La 14e réunion de la Conférence des Parties à l’UNCCD (septembre 2019).
* Les 4e et 5e réunions de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement (2019, 2022).
* Le Congrès mondial de la nature de l’UICN (2021).
* La 15e réunion de la Conférence des Parties à la CDB (partie 1).
* Les Groupes de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 et les réunions de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l’Organe subsidiaire de mise en œuvre (2019-2022).
* La Conférence sur les océans des Nations Unies (juin 2022).
* La visibilité de la Convention est accrue grâce à InforMEA, le Portail d’information des Nations Unies sur les accords multilatéraux sur l’environnement. Le portail comprend actuellement 17 AME provenant de 12 secrétariats. Il est ouvert aux observateurs participant à la gestion de l’information et des données des AME. Le portail InforMEA regroupe les décisions et résolutions de la COP de la Convention sur les zones humides, donne la liste des pays membres, des correspondants nationaux, les rapports nationaux et les Sites Ramsar (voir [www.informea.org/fr/treaties/convention-de-ramsar](https://www.informea.org/fr/treaties/convention-de-ramsar)). La plateforme d’apprentissage InforMEA présente un cours d’introduction à la Convention qui est apprécié du public puisque 1 773 personnes s’y sont inscrites et 1 001 ont reçu une attestation de suivi au cours de la période considérée. Le Secrétariat met actuellement à jour et élargit le contenu des cours, un nouveau cours d’introduction à la Convention devant être mis à disposition sur la plateforme ainsi que sur le site web de la Convention sur les zones humides au dernier trimestre 2022.

*But 2 – Intégration de la CESP dans les activités de la Convention*

* La CESP fait partie intégrante de l’application de la Convention et joue un rôle clé dans la promotion des valeurs des zones humides, en intégrant les administrateurs de zones humides et la communauté en général dans la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides, le renforcement des capacités permettant de comprendre et gérer les zones humides, de faire face aux problèmes émergents, et pour rendre compte localement et globalement des progrès accomplis.
* Le site web de la Convention est un élément important de l’application de la Convention, notamment grâce à la compilation des décisions et des informations issues des réunions de la Convention, la mise à jour des données sur les Sites Ramsar (dans le Service d’information sur les Sites Ramsar), la diffusion de documents scientifiques et techniques et la promotion des Sites Ramsar et des informations sur les zones humides. Au cours de la période considérée, le nombre de visiteurs du site web de la Convention a atteint 1,2 million.
* La lettre d’information de la Convention sur les zones humides, qui paraît deux fois par an, est un moyen de communication régulier entre le Secrétariat et les Parties contractantes.

*But 3 – Soutien à l’utilisation rationnelle pour les administrateurs de Sites Ramsar et d’autres zones humides  
But 4 – Renforcement des capacités*

* Le Secrétariat a joué un rôle plus important dans le soutien au renforcement des capacités de chaque Partie contractante en leur fournissant divers documents, outils, formations et webinaires. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a organisé les webinaires suivants :
* *« How to Access Green Climate Fund (GCF) for the Conservation of Wetlands »* [Comment accéder au Fonds vert pour le climat pour la conservation des zones humides ?] (mars 2020)
* *« Guidance on utilizing Earth observation as a tool for wetland management, provided for Eastern and Southern African parties »* [Orientations sur l’utilisation de l’observation de la Terre comme outil de gestion des zones humides, destinées aux parties d’Afrique orientale et australe] (septembre 2020)
* « Rédaction de subventions : comment rédiger des propositions de projet efficaces » (septembre et octobre 2020)
* « Préparation des rapports nationaux soumis à la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes » (novembre 2020)
* « Les zones humides en tant que Solutions fondées sur la nature (SfN) pour les Contributions déterminées au niveau national (CDN) » (décembre 2020)
* « Webinaire de formation : Préparation des projets de résolutions pour la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides » (mars 2021)
* « Webinaire de formation : Intégrer les questions de genre dans le contexte de la Convention sur les zones humides » (mars 2021)
* *« Wetlands: Key Enablers for a Resilient and Sustainable Recovery »* [Zones humides : conditions clés pour un rétablissement résilient et durable] (juillet 2021)
* *« Connecting for Wetlands Action: An Intergenerational Dialogue »* [Agir ensemble pour les zones humides : un dialogue intergénérationnel] (octobre 2021)
* *« Financing Mechanisms for Freshwater Ecosystems »* [Mécanismes de financement au service des écosystèmes d’eau douce] (décembre 2021)
* *« Acting for Wetlands: Challenges and Opportunities »* [Agir en faveur des zones humides : défis et opportunités] (janvier 2022)
* « *Training Webinar on Nagao Wetland Fund 2022* » [Webinaire de formation sur le Fonds Nagao pour les zones humides 2022] (février 2022)
* « Zones humides et changement climatique : actions pour protéger les écosystèmes de carbone bleu et les tourbières à des fins d’atténuation et d’adaptation » (mai 2022)
* « Zones humides et agriculture : actions transformatrices pour des pratiques agricoles durables et une utilisation rationnelle des zones humides » (2022).
* Les informations sur les Sites Ramsar continuent à être téléchargées sur le Service d’information sur les Sites Ramsar. Un manuel de formation et des vidéos ont été produits, ainsi que des sessions annuelles de formation en ligne pour les compilateurs, dans les trois langues de la Convention.
* Des outils de gestion des Sites Ramsar visant à fournir des orientations simples aux administrateurs de sites sur les mesures clés et les éléments de la gestion d’un Site Ramsar, sont élaborés avec le Secrétariat et peuvent être consultée en ligne, à l’adresse : <https://www.ramsar.org/fr/ressources/outils-de-gestion-des-sites-ramsar>.
* Le Secrétariat a élaboré un certain nombre de publications sur les zones humides qui ont été diffusées auprès des Parties contractantes et autres parties intéressées. Il a également produit 42 vidéos sur différents sujets liés aux zones humides.
* Dans le cadre des Prix Ramsar pour la conservation des zones humides, des candidatures ont été sollicitées, qui seront présentés à la COP14, et qui visent à récompenser et honorer les réalisations des individus, organisations et gouvernements du monde entier pour leur action en matière de conservation et d’utilisation rationnelle des zones humides. Le Groupe Danone a offert un prix spécial Évian d’un montant de 10 000 USD pour chaque catégorie.
* Les Initiatives régionales Ramsar (IRR) ont continué à contribuer à l’application de la Convention dans le cadre de plusieurs activités CESP. Au cours de la période 2019-2022, de nombreuses initiatives ont élaboré des plans d’action de CESP et ont rendu compte de leur mise en œuvre. Parmi les activités clés, on peut citer : les manifestations liées à la Journée mondiale des zones humides, la formation et les programmes de renforcement des capacités destinés aux administrateurs des zones humides, et la production de supports de communication. Les détails sont disponibles dans les rapports annuels des IRR et dans plusieurs rapports du Secrétariat au Comité permanent sur les IRR (réunions SC57 à 59).

Les principales réalisations au cours de cette période sont les suivantes :

* + **Centre Ramsar pour l’Afrique de l’Est** – a achevé son Plan d’action pour la CESP, a créé un site web, a soutenu la diffusion de la boîte à outils d’observation de la Terre et a mené une évaluation des besoins en capacités relatifs aux principes d’utilisation rationnelle pour les Parties. Il a terminé la formation des Parties sur l’utilisation des données tirées de l’observation de la Terre pour le suivi des zones humides et a publié une note d’orientation sur le sujet et sur l’établissement de rapports sur l’indicateur 6.6.1 des ODD.
  + **Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières d’Afrique de l’Ouest** – a organisé une réunion du Conseil d’administration à laquelle 12 pays ont participé.
  + **Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Niger** – a formé les Correspondants nationaux au processus d’élaboration de projets du Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets (UNOPS), et a facilité la traduction et la publication des statuts et du règlement intérieur de l’initiative en anglais.
  + **Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Sénégal** – a élaboré une charte sur les zones humides pour l’institution. Elle a financé une étude sur les conflits et l’utilisation des ressources en eau dans le bassin du fleuve Sénégal.
  + **Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation rationnelle du bassin du Río de la Plata** – a mené des projets de formation pour le Paraguay et la Bolivie.
  + **Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens** – a mis en œuvre un projet de renforcement des capacités intitulé « Carbone bleu régional » en 2021.
  + **Initiative régionale Ramsar pour les zones humides méditerranéennes** – dispose d’un programme spécifique de CESP et a géré avec succès MedWet Academy, un programme de formation de trois ans, destiné aux administrateurs de zones humides. Elle a également promu les activités liées aux zones humides au moyen de campagnes de communication, de webinaires, de son bulletin d’information, de son site web et des médias sociaux. Depuis 2020, MedWet coordonne les activités liées à la Journée mondiale des zones humides dans le bassin méditerranéen, en compilant notamment des listes de manifestations. En 2022, elle a lancé un appel à projets sur la sensibilisation, les 35 meilleurs d’entre eux ayant reçu un appui financier. Depuis 2020, MedWet traduit les outils de sensibilisation de Ramsar en arabe pour en assurer une diffusion plus large.
  + **Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Carpates** – opère son centre régional pour les zones humides et a mis en place un programme de formation sur la gestion et la restauration des zones humides. Elle a publié des brochures d’information sur l’initiative et sur les zones humides des Carapates, et a traduit des lignes directrices.
  + **Initiative régionale Ramsar pour les zones humides nordiques-baltiques** – les pays de l’Initiative ont organisé des manifestations liées à la Journée mondiale des zones humides et ont tenu à jour des sites web contenant différents types d’information.
  + **Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières de la mer Noire et de la mer d’Azov** – a créé des ressources web et organisé plusieurs activités de sensibilisation du public, par exemple des activités liées à la Journée mondiale des zones humides et d’autres liées à la restauration du delta du Danube.
  + **Centre régional Ramsar – Asie de l’Est** – propose de multiples programmes de formation aux administrateurs de zones humides et conçoit des modules de formation. Il gère également un site web, un magazine web, et a développé des contenus pour les médias sociaux tels que YouTube.
  + **Partenariat pour la voie de migration Asie de l’Est-Australasie** – a organisé 100 webinaires ; gère une page web de ressources destinées aux administrateurs de sites ; a élaboré des études de cas et un manuel de formation ; et offre une petite subvention pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, un concours de laboratoires d’idées pour les jeunes et un festival de marche civile pour promouvoir la sensibilisation aux zones humides.
  + **Centre régional Ramsar – Asie centrale et de l’Ouest** – a réalisé des ateliers de formation virtuels et organisé des activités liées à la Journée mondiale des zones humides.
  + **Initiative régionale Ramsar pour l’Asie centrale** – a organisé des manifestations liées à la Journée mondiale des zones humides, élaboré une stratégie de communication et réalisé une évaluation du potentiel écotouristique d’une zone humide dans ses pays membres.
  + **Initiative régionale Ramsar indo-birmane** – a organisé un atelier technique sur le renforcement des capacités, ainsi que la Journée mondiale des zones humides, et a élaboré ses résultats en matière de communication.

*But 5 – Participation pluriacteurs*

* Un certain nombre d’initiatives, dont beaucoup reflétaient les thèmes de la Journée mondiale des zones humides, ont été entreprises pour intégrer d’autres secteurs à la conservation et à l’utilisation rationnelle des zones humides.
* Les OIP ont continué de jouer un rôle important en faveur de la promotion de la sensibilisation et de la participation des populations à la conservation et à l’utilisation rationnelle des zones humides.
  + WWT
  + UICN
  + Birdlife
  + Wetlands International
  + IWMI
  + WWF
* Au cours de la période considérée, des candidatures pour le label Ville des zones humides accréditée ont été reçues, et 25 nouvelles villes se sont vu attribuer ce label à la COP14. Ce programme a été bien accueilli avec une forte participation internationale, l’engagement de nombreuses parties, et le profil de la Convention a été mis en valeur dans les nombreuses villes candidates. Les villes retenues seront annoncées lors de la COP14. Il a été proposé d’organiser une manifestation parallèle pour que les villes accréditées partagent leurs enseignements et bonnes pratiques.

*But 6 – Programmes et campagnes pour promouvoir les zones humides*

* Les célébrations de la Journée mondiale des zones humides ont continué d’attirer l’attention sur d’importantes questions relatives aux zones humides. Au cours de la période considérée, les thèmes abordés ont été : zones humides et changement climatique (2019), zones humides et biodiversité (2020), zones humides et eau (2021), zones humides : agir pour l’humanité et la nature (2022).
* En septembre 2021, la Journée mondiale des zones humides a été reconnue journée officielle de l’ONU par l’Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution [75/317](https://undocs.org/fr/A/res/75/317).
* Pour l’édition 2022 de la Journée mondiale des zones humides, 1 591 événements ont été enregistrés dans 86 pays, plus de 3 000 articles en ligne ont mentionné cette journée et 436 millions de messages ont été postés sur les réseaux sociaux touchant potentiellement 3,5 milliards de personnes.
* En 2021, environ 48 000 personnes ont consulté la page web de la Journée mondiale des zones humides, et ce nombre a considérablement augmenté pour atteindre 73 000 en 2022. Il convient de féliciter les Parties pour les efforts qu’elles ont déployés afin de mieux faire connaître la Convention grâce à ces nombreuses manifestations couronnées de succès.
* Au total, 91 % des pays ont déclaré avoir organisé des activités à l’occasion de la Journée mondiale Ramsar des zones humides au cours de la période considérée. Cet engagement se traduit également par le grand nombre de manifestations signalées sur la carte des événements figurant sur le site web du Secrétariat.
* Au cours de la période considérée, les nombres de manifestations enregistrées sur la carte des événements ont été les suivants :
* 1 495 manifestations dans 108 pays en 2019,
* 1 595 manifestations dans 85 pays en 2020,
* 1 139 manifestations dans 82 pays en 2021,
* 1 591 manifestations dans 86 pays en 2022.
* Danone continue à apporter un soutien financier à la Journée mondiale des zones humides.
* Pour marquer le 50e anniversaire de la Convention en 2021, le Secrétariat a conçu une campagne de communication sur une année pour inciter les partenaires et les parties prenantes à conserver, protéger et restaurer les zones humides. En mars 2021, il a officiellement lancé cette campagne dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides. Une série de matériels de campagne a été diffusée auprès des Parties, notamment un site web dédié à la campagne, un logo spécial 50e anniversaire, une vidéo, des lignes directrices sur l’image de marque, des outils à utiliser pour les réseaux sociaux et des fiches d’information sur les valeurs des zones humides. Toutes ces ressources sont disponibles en anglais, français et espagnol.
* La campagne du 50e anniversaire a mis en avant l’importance des zones humides lors de journées internationales clés tout au long de l’année 2021, notamment la Journée mondiale de l’eau (22 mars), la Journée internationale de la diversité biologique (22 mai), la Journée mondiale de l’océan (8 juin), la Journée internationale de la jeunesse (12 août) et la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (13 octobre). Dans l’ensemble, l’engagement et la participation des parties prenantes à la campagne ont été forts. L’analyse des médias sociaux montre que 4 869 occurrences du hashtag de la campagne ont été utilisées sur des publications Twitter et Instagram, avec une portée de 32 millions de vues dans l’ensemble des régions. Le site web de la campagne a été consulté 40 000 fois.
* D’autres campagnes, programmes et projets relatifs à la CESP pour les zones humides ont permis de déployer de nombreuses activités, 87 % des pays ayant signalé de telles initiatives au cours de la période considérée. Ces activités ont également pris place dans le cadre d’autres journées internationales, comme la Journée mondiale de l’environnement, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée mondiale des tortues, et elles ont apporté un soutien à des campagnes mondiales et attiré l’attention sur des situations nationales et locales.
* Les Parties contractantes ont entrepris diverses activités qui permettent d’engager et de renforcer efficacement les capacités d’un large éventail d’acteurs et de secteurs. Des exemples figurent à l’**annexe A**.
* Le Secrétariat a poursuivi ses activités de communication par le biais des réseaux sociaux (Twitter, Facebook et Instagram). Les impressions sur les médias sociaux ont dépassé les 76 millions pour la période considérée, soit une augmentation de 74 % par rapport à la période triennale précédente.

*But 7 – Centres d’éducation sur les zones humides*

* Le réseau de centres de Wetlands Link International (WLI) permet de relier efficacement les centres d’éducation sur les zones humides et donne l’occasion de partager des expériences, de la documentation et des idées novatrices en matière d’éducation et d’engagement à l’appui de la CESP. WLI compte plus de 350 centres membres et a établi plusieurs réseaux régionaux, notamment la Voie de migration de l’Atlantique Est (Migratory Birds for People), WLI Amériques et le nouveau centre WLI Asie-Océanie, géré par le Centre régional Ramsar – Asie de l’Est. En 2020, WLI a célébré son 30e anniversaire, avec la production d’une carte murale éducative pour ses membres, la collecte d’études de cas de projets, la distribution de badges commémoratifs et le lancement du nouveau Prix étoile des centres des zones humides, qui récompensent les meilleures pratiques des centres d’éducation sur les zones humides.
* Les centres d’éducation aux zones humides ont entrepris diverses activités dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et des manifestations ayant pour but de faire participer les communautés locales. Les détails de plusieurs de ces manifestations ont été téléchargés sur la carte en ligne et dans le registre des manifestations de la Journée mondiale des zones humides. Le WLI a également célébré la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en collaborant avec des sites locaux et en organisant des activités scolaires.
* Le WLI a également tenu son webinaire annuel avec la participation de partenaires locaux, a célébré la 8e réunion du WLI Asie aux Philippines en juillet 2022, et soutient les initiatives de CESP relatives aux voies de migration par l’intermédiaire de l’AEWA et du Partenariat pour la voie de migration Asie de l’Est-Australasie.

*But 8 – Matériel pédagogique*

* Parmi les publications de la Convention sur les zones humides lancées au cours de la période considérée, on peut citer :
  + *Orientations sur l’intégration des questions de genre dans le contexte de la Convention de Ramsar sur les zones humides* (2021)
  + Fiche technique – *Restauration des zones humides : libérer le potentiel inexploité de l’écosystème le plus précieux de la planète* (2021)
  + Fiche technique – *Restaurer les tourbières drainées constitue désormais un impératif environnemental* (2021)
  + Fiche technique – *Restaurer les zones humides marines et côtières pour qu’elles prospèrent* (2021)
  + Brochure – *Missions consultatives Ramsar : appui aux Parties contractantes à la Convention sur les zones humides* (2021)
* Pendant la période considérée, le Secrétariat a produit des vidéos d’information sur les valeurs des zones humides en anglais, français et espagnol, notamment :
  + *Zones humides : riches écosystèmes*
  + *Zones humides : des solutions puissantes fondées sur la nature*
  + *Convention sur les zones humides : la valeur des zones humides*
  + *Journée mondiale des zones humides 2021 : l’eau, les zones humides et la vie sont indissociables*

*But 9 – Élaboration et diffusion des informations fournies par le GEST*

* Au cours de la période considérée, le Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) a atteint les résultats suivants, conformément aux demandes des Parties contractantes, comme indiqué dans son plan de travail :
  + *Perspectives mondiales des zones humides : Édition spéciale 2021*
  + Note d’orientation n° 5 : *Restaurer les tourbières drainées : une étape nécessaire à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux*
  + Note d’orientation n° 6 : *Transformer l’agriculture pour protéger les populations et les zones humides*
  + Note d’information n° 11 : *Restauration pratique des tourbières*
  + Note d’information n° 12 : *La contribution des écosystèmes de carbone bleu à l’atténuation des changements climatiques*
  + Note d’information n° 13 : *Zones humides et agriculture : effets des pratiques agricoles et pistes pour la durabilité*
  + Rapport technique n° 11 : *Réhumidification et restauration des tourbières : lignes directrices mondiales*.
* Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec la Présidence du GEST pour s’assurer que les produits étaient adaptés aux publics cibles et soutenus par des plans de sensibilisation solides et ciblés.
  + Les *Perspectives mondiales des zones humides : Édition spéciale 2021* ont été lancées dans le cadre de la campagne du 50e anniversaire. Le rapport a été lancé en s’appuyant sur la version révisée d’un microsite, un reportage, un communiqué de presse, des messages clés et une campagne sur les médias sociaux. Le 20 décembre, la Thompson Reuters Foundation a publié une tribune libre sur les *Perspectives mondiales des zones humides,* rédigée par la Secrétaire générale.
  + Pour le lancement des notes d’orientation, notes d’information et rapports techniques du GEST, le Secrétariat a conçu un ensemble d’outils pour les réseaux sociaux avec des messages clés, des mosaïques et des propositions de publications, qu’il a largement diffusés auprès des Parties, des réseaux et des partenaires. Il a également organisé des webinaires sur les thèmes « zones humides et changement climatique » et « zones humides et agriculture » afin de diffuser les résultats obtenus par le GEST. Ces webinaires ont été proposés dans les trois langues de la Convention.

Une nouvelle approche en matière de conseils et de soutien à la CESP dans la Convention

15. La Résolution XIII.5 sur la *Révision du quatrième Plan stratégique de la Convention de Ramsar* donne instruction au GSA CESP de présenter à la 59e Réunion du Comité permanent, « sa proposition de nouvelle approche et un projet de résolution à ce sujet pour examen à la COP14 ; et DONNE EN OUTRE INSTRUCTION au Comité permanent de faire avancer ce dossier, pour décision à la COP14 ». Cette nouvelle approche devait tenir compte des travaux déjà menés par le GSA CESP et le Groupe de travail sur l’application de la CESP, intégrer l’avis du GEST et compléter les travaux du Groupe de travail sur le Plan stratégique.

16. En outre, la Résolution XIII.5 charge le GSA CESP d’examiner la mise en œuvre du Programme de CESP, de coordonner ses efforts avec le Groupe de travail du Plan stratégique et de faire rapport sur les résultats au Comité permanent lors de sa 58e Réunion, lesquels seront ensuite examinés à la COP14.

17. Fin 2019, le GSA CESP a donc mené une enquête, dans le contexte de son examen d’une nouvelle approche pour la CESP, afin d’obtenir des avis sur les changements prioritaires et les éléments du Programme de CESP actuel à retenir. Les résultats de cette enquête figurent à l’**annexe B**.

18. Le GSA CESP a examiné les conclusions de l’enquête dans le contexte de la Résolution XIII.5 et les avis fournis à la COP13 par le précédent GSA CESP ; et il a fait la synthèse de tous ces points pour concevoir une série de recommandations générales destinées à donner forme au nouveau Programme de CESP. Ces recommandations sont décrites ci-après :

1. Un ensemble d’activités réduit, clairement lié au Plan stratégique.

- Les efforts devraient être axés sur un plus petit nombre d’activités hautement prioritaires.

- Les activités de CESP devraient être intégrées dans le Plan stratégique, mais avec un document de CESP séparé fournissant, si nécessaire, des orientations complémentaires.

2. Rendre la CESP plus stratégique, plus intégrée et plus efficace.

- Le Programme de CESP soutiendrait et renforcerait davantage le Plan stratégique s’il y était intégré. Le prochain Plan stratégique devrait comprendre aussi bien des activités de CESP à part entière que des éléments de CESP.

- En général, les activités de CESP et les éléments de CESP devraient être intégrés dans la planification et dans les activités de la Convention (aux niveaux local, national, international), le cas échéant.

3. Accroître le soutien aux Correspondants et construire de nouveaux réseaux et partenariats.

- Le rôle des Correspondants nationaux et des Correspondants nationaux CESP est jugé important pour le maintien d’une approche nationale coordonnée et stratégique de l’application de la Convention. Les Parties contractantes devraient veiller à ce que les Correspondants soient informés de leurs responsabilités. Le Correspondant CESP devrait être reconnu comme la personne clé chargée de l’application de la CESP et devrait disposer des outils adéquats et de possibilités de formation, le cas échéant.

- Encourager les Parties contractantes ayant des besoins semblables en CESP à coopérer aux activités de CESP. Cette coopération peut comprendre l’échange d’expériences issues des campagnes de CESP ainsi que la collaboration à la production de matériel de communication et à sa traduction dans différentes langues, selon les besoins des Parties contractantes concernées. Les Parties contractantes devraient aussi être encouragées à nouer des liens de coopération avec leurs correspondants pour d’autres AME.

- Le Secrétariat devrait chercher à constituer des réseaux et partenariats au niveau international, notamment avec d’autres AME, afin de déterminer les possibilités d’activités communes ou complémentaires en matière de CESP et d’apporter les outils, ressources et pratiques pertinents aux Parties contractantes.

- Les Parties contractantes devraient renforcer leur collaboration avec d’autres secteurs, conformément aux priorités définies dans le Plan stratégique au niveau national. Les messages devraient être conçus de manière à mettre l’accent sur des thèmes importants pour le public ciblé.

4. Soutien stratégique du Secrétariat

- Le Secrétariat devrait fournir des avis et des informations aux Parties contractantes, par exemple, du matériel d’introduction sur les travaux de CESP de Ramsar pour les nouveaux CN CESP et les CN CESP ONG et communiquer les bons exemples d’autres pays.

- Le Secrétariat devrait réviser le manuel sur la CESP pour les zones humides depuis 2010. La version révisée devra probablement refléter la nouvelle approche de CESP, comprendre d’autres changements intervenus pour la Convention depuis 2010 et inclure un nouveau contenu sur les réseaux sociaux, la manière d’encourager le réseautage, etc.

- Le Secrétariat devrait fournir aux CN CESP la possibilité d’améliorer leurs connaissances sur les outils de CESP, soit conjointement avec d’autres réunions pertinentes, comme les COP ou les réunions régionales, ou via des ressources en ligne.

5. Gouvernance plus efficace des travaux internationaux de Ramsar en matière de CESP

- Une meilleure description des tâches (en séparant ce qui peut être obligatoire et ce qui peut être volontaire) pour le(s) groupe(s) de travail Ramsar sur la CESP.

- Une meilleure façon de composer et d’établir le(s) groupe(s) de travail Ramsar sur la CESP.

- Le mode de fonctionnement pour le(s) groupe(s) de travail Ramsar sur la CESP.

- Une meilleure répartition de la charge de travail, impliquant également un plus grand nombre de Parties contractantes.

19. Ces recommandations ont été intégrées dans un projet de résolution sur la nouvelle approche de la CESP (COP14.doc.18.10) qui sera soumis pour examen à la COP.

**Annexe A**

**Campagnes, programmes et projets mis en œuvre par les Parties contractantes en matière de CESP en faveur des zones humides lors de la période 2018-2022**

* En Afrique du Sud, une visite a été organisée dans 33 écoles primaires des municipalités des districts de Vhembe et de Waterberg une semaine avant la commémoration de la Journée mondiale des zones humides 2020 afin d’attirer l’attention sur les campagnes.
* En Albanie, les résultats du Recensement international des oiseaux d’eau hivernants ont été présentés pour célébrer la Journée mondiale des zones humides.
* En Algérie, des programmes sont menés pour sensibiliser le public aux avantages des zones humides tout au long de l’année dans les régions arides, au moyen d’activités telles que des classes bleues, des visites pédagogiques, des conférences et des excursions sur le terrain, organisées par des universités et des centres de recherche.
* En Allemagne, certains sites Ramsar organisent des manifestations depuis de nombreuses années, dont certaines sur un thème local et en rapport avec la Convention. Parmi les exemples, citons les événements organisés sur le Rhin supérieur, où une conférence annuelle de spécialistes pour marquer la Journée mondiale des zones humides est tenue en alternance par la France et l’Allemagne, et aborde les enjeux du site franco-allemand « Rhin supérieur ».
* À Antigua-et-Barbuda, les activités relatives aux zones humides ont notamment été des publications sur les médias sociaux, des interviews avec les médias locaux et des excursions dans les zones humides autour des îles.
* En Australie, les autorités nationales, territoriales et locales, ainsi que plusieurs associations, organisent des activités pour la Journée mondiale des zones humides sur le thème choisi chaque année. Parmi les activités des autorités australiennes, on peut citer la publication d’un magazine annuel en ligne intitulé Wetlands Australia, complété par des vidéos, des fiches d’information, des brochures, des expositions et des publications sur les médias sociaux.
* Au Bangladesh, la Journée mondiale des zones humides est célébrée par le ministère de l’Environnement, des Forêts et du Changement climatique, l’UICN, les ONG et les associations de jeunes. Le Département de l’environnement, le Département de la forêt et l’UICN ont également célébré d’autres journées importantes telles que la Journée mondiale de l’environnement, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée mondiale de la vie sauvage, afin de sensibiliser au rôle des zones humides dans la conservation des espèces sauvages et de leurs habitats.
* En Belgique, l’application de la Directive « Oiseaux » a contribué à mieux faire connaître la conservation des zones humides. Chaque année, sur le Site Ramsar de la vallée de la Haute-Sûre, se tiennent des activités du parc régional de la vallée de la Haute-Sûre, et des manifestations similaires sont également organisées (parfois par des ONG) dans les régions flamandes (visites guidées) sur des thèmes liés aux oiseaux d’eau.
* Au Bénin, la Journée mondiale des zones humides est célébrée par des activités qui rassemblent le ministère de l’Environnement et ses départements techniques, des organisations non gouvernementales, des associations de gestion des zones communautaires pour la conservation de la biodiversité et l’autorité nationale désignée de la Convention, l’Agence béninoise pour l’environnement (ABE). Les ONG mènent des campagnes de sensibilisation à l’importance des zones humides (BEES ONG, Nature Tropicale).
* Au Botswana, la Journée mondiale des zones humides est marquée par des manifestations organisées par le gouvernement et par le ministère de l’Environnement, de la Conservation des ressources naturelles et du Tourisme.
* Au Brésil, les thèmes de la Journée mondiale des zones humides sont mis en avant sur le site web du ministère de l’Environnement. Plusieurs journaux et autres médias (blogs, sites web, etc.) font la promotion de cette journée. Des manifestations sont également organisées comprenant des débats, des randonnées sur les Sites Ramsar et diverses autres activités auxquelles participent des établissements d’enseignement et plusieurs ONG opérant dans le pays, maintenant ainsi des campagnes d’éducation environnementale à long terme.
* En Bulgarie, la Journée mondiale des zones humides est célébrée par des campagnes dans tout le pays, organisées par les structures régionales du ministère de l’Environnement et de l’Eau, et destinées aux jardins d’enfants, aux écoles et aux universités. Elles prévoient notamment des cours ouverts, des expositions, des présentations et des activités de différents clubs scolaires environnementaux qui organisent des concours et des excursions d’observation des oiseaux.
* Au Cambodge, la Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année en invitant les administrateurs de sites, les autres correspondants nationaux des AME et les départements concernés à participer aux réunions et ateliers relatifs aux zones humides. D’autres activités de CESP ont été organisées sous forme d’expositions, de foires, de festivals sur les zones humides et de célébrations de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs.
* Au Cameroun, des cérémonies portant sur le thème de l’année sont organisées. C’est l’occasion pour le ministère d’accroître la sensibilisation par l’intermédiaire des médias, d’affiches et d’activités ludiques/récréatives menées par des comédiens locaux bien connus. Cameroon Radio Television (CRTV) a mis en place un ensemble de productions fréquentes qui montrent la richesse et le potentiel national des zones humides.
* En Chine, l’événement principal de la célébration de l’édition 2018 de la Journée mondiale des zones humides s’est déroulé au parc national des zones humides de Haizhu, à Guangzhou, dans la province du Guangdong. Il a été présidé par M. Wang Zhigao, qui était alors le Directeur général de l’ancien Centre de gestion des zones humides de l’Administration nationale des forêts.
* En Colombie, la Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année au travers d’une série de manifestations pédagogiques, d’ateliers, de forums, d’échanges d’expériences, de promenades à vélo, etc. auxquels participent les acteurs régionaux des secteurs institutionnels, communautaires et productifs.
* En Côte d’Ivoire, en 2018, des sessions de sensibilisation combinées à une excursion sur le terrain ont eu lieu avec le correspondant national de l’AEWA pour les écoliers de la ville d’Adiaké, axées principalement sur l’importance des zones humides et des oiseaux d’eau.
* En Croatie, des événements publics spéciaux sont organisés à l’occasion de la Journée mondiale des zones humides, ainsi que des présentations, des conférences, des expositions, des visites de terrain et des concours artistiques pour les enfants. Ils reflètent l’importance du thème de l’année en question.
* Dans les Émirats arabes unis, la célébration de la Journée mondiale des zones humides s’inscrit dans le cadre des efforts déployés par la municipalité de Dubaï pour renforcer les plans stratégiques et les piliers de la protection de l’environnement et de la durabilité des ressources naturelles. Elle a été organisée au sanctuaire de la zone humide de Jabal Ali, où 400 participants ont pris part à la plantation de jeunes arbres de palétuviers dans le sanctuaire.
* En Équateur, tout au long du mois de février, une grande variété d’activités et de manifestations sont organisées au niveau national pour célébrer la Journée mondiale des zones humides. Y participent les ONG, les clubs œuvrant dans le domaine de l’environnement et les institutions nationales. Des événements tels que des forums, des symposiums, etc. liés aux zones humides sont également organisés tout au long de l’année.
* En Estonie, au cours des années 2018 et 2020, des conférences ont été organisées et financées par le WWF Estonie, la Société estonienne des zones humides, le ministère estonien de l’Environnement et le Conseil de l’environnement. Deux-cents personnes y ont participé, en personne ou en ligne.
* Aux États-Unis d’Amérique, des campagnes, des programmes et des projets de sensibilisation à l’importance des zones humides ont été menés. La Wisconsin Wetlands Association a organisé une série de « pause-café pour les zones humides » en ligne pour apporter un éclairage sur les questions relatives aux zones humides. Les départements d’État et de l’intérieur utilisent les plateformes de médias sociaux pour mettre l’accent sur les avantages de la protection de ces ressources.
* En France, la Journée mondiale des zones humides est organisée par un comité de pilotage national qui réunit l’ensemble des réseaux de gestionnaires d’espaces naturels et d’acteurs de l’éducation à l’environnement, et bénéficie d’une journée nationale de lancement avec une couverture médiatique. Le ministère et ses établissements publics mènent de nombreuses actions de communication et de sensibilisation (séminaires, concours, formations, expositions).
* En Géorgie, une conférence destinée aux élèves s’est tenue en 2019 au centre administratif des aires protégées de Kobuleti (tourbière d’Ispani). Les étudiants ont préparé des présentations axées uniquement sur les services fournis par les zones humides.
* Au Guatemala, le Conseil national des aires protégées (CONAP), en collaboration avec diverses ONG et partenaires, planifie des activités pour commémorer la Journée mondiale des zones humides dans tout le pays, et utilise différentes plateformes pour informer la population de l’importance des zones humides.
* Au Honduras, dans les Islas de la Bahía, on célèbre chaque année la Journée mondiale des zones humides et la Journée mondiale de l’océan. Traditionnellement, cette action est menée en sensibilisant les communautés, les écoles et les collèges à l’importance des zones humides, dans le cadre de conférences, de reboisements, de nettoyages et de concours.
* En Hongrie, le Festival de l’oie sauvage est organisé chaque année au lac Tata (Site Ramsar). Ce festival attire généralement entre 7 000 et 14 000 visiteurs. Les activités comprennent des présentations sur les valeurs des zones humides, un marché de produits écologiques, une course d’oiseaux ainsi que le vol spectaculaire de milliers d’oies vers le lac au crépuscule.
* En Inde, le ministère apporte son soutien à la célébration de la Journée mondiale des zones humides. En 2019, cette journée s’est tenue à Bhitarkanika, Odisha et à Sur Sarovar (Keetham) à Agra, Uttar Pradesh, l’année suivante. En 2021, elle a été organisée dans le cadre d’un événement virtuel.
* En Iran, une cérémonie officielle est organisée à l’occasion de la Journée mondiale des zones humides, à côté de l’une des zones humides les plus importantes du pays, en présence de responsables locaux, nationaux et internationaux. En 2020, cette cérémonie a eu lieu près de la zone humide de Zarivar, dans la province du Kordestan, qui a été désignée site Ramsar en 2019. En outre, la Direction générale et le Bureau provincial de l’environnement ainsi que des ONG locales ont organisé d’autres événements locaux dans les provinces.
* En Iraq, depuis 2011, le CRIMW organise chaque année des événements axés sur le thème de la Convention, avec une large participation de différents groupes. Au cours des trois dernières années, le CRIMW a organisé des festivals de promotion des industries traditionnelles, ainsi que des activités et des événements promotionnels.
* En Irlande, un site web a été créé pour fournir des informations sur la mise en œuvre des actions du Comité pour les zones humides irlandaises. Le Community Wetlands Forum (CWF) a produit un manuel sur la gestion communautaire des zones humides, dans le cadre d’une étude à petite échelle financée par l’Agence de protection environnementale dans le cadre de son mandat du Comité irlandais des zones humides pour la Convention.
* En Jamaïque, Birdlife Jamaica, NEPA et Birds Caribbean se sont coordonnés avec les Centres d’oiseaux d’eau de la Caraïbe pour l’organisation de l’édition 2017 de la Journée mondiale des zones humides. L’Institute of Jamaica a mené des activités telles que la sensibilisation dans les écoles, des visites, ainsi que des présentations aux communautés et aux écoles. Les médias sociaux ont également été utilisés pour toucher un plus large public.
* Au Japon, une conférence de liaison est organisée entre les ministères et organismes concernés par la Convention sur les zones humides afin de partager régulièrement des informations et d’échanger des points de vue entre le ministère de l’Environnement, le ministère de l’Agriculture, des Forêts et de la Pêche, le ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme, et les ONG.
* Au Kenya, la Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année par le gouvernement en partenariat avec les communautés locales, les ONG, les organisations communautaires et les organisations de la société civile. Un certain nombre d’activités de sensibilisation sont menées à bien pour faire prendre conscience de l’importance des zones humides. Les événements les plus récents ont eu lieu au marais d’Enapuyapui dans le complexe de la forêt de Mau, dans le comté de Nakuru, et à l’estuaire de Sabaki, sur la côte, dans le comté de Kilifi.
* Au Koweït, le gouvernement et les ONG organisent des campagnes de nettoyage sur différents sites. Des séries télévisées éducatives contribuent à mettre en valeur les sites côtiers du Koweït.
* En Lettonie, la plupart des activités de la Convention ont été organisées par l’Agence pour la conservation de la nature et le Musée d’histoire naturelle de Lettonie. Différents types de présentations, de conférences, de randonnées, de tours à vélo, d’après-midi « verts », de cours créatifs, d’ateliers, de festivals de sculpture sur roseaux, de reportages télévisés et de jeux interactifs ont eu lieu dans tout le pays, notamment dans les écoles, les musées, les bibliothèques et les municipalités situés près des Sites Ramsar.
* En Malaisie, au cours des trois dernières années, le Programme de CESP a été mené de manière permanente dans les écoles et les villages. Un programme communautaire de restauration et de sensibilisation à la mangrove a également été conçu.
* Au Maroc, la Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année en collaboration avec les partenaires concernés. Les journées sur les oiseaux d’eau et les zones humides sont organisées en partenariat avec le Groupe de recherche pour la protection des oiseaux au Maroc (GREPOM). Plusieurs autres événements au niveau régional sont également organisés avec les universités locales sur le thème des zones humides.
* Au Pérou, des campagnes de sensibilisation à l’importance et aux valeurs des zones humides sont menées au niveau local.
* Aux Philippines, en soutien à la proclamation présidentielle n° 74 s. 1999 déclarant le 2 février de chaque année comme Journée nationale des zones humides, des activités visant à promouvoir l’utilisation rationnelle des zones humides sont menées par les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux du pays.
* Au Portugal, la Journée mondiale des zones humides a été célébrée par un ensemble d’activités diverses (ateliers, visites guidées et activités éducatives) et promue par plusieurs entités (administration, organisations non gouvernementales, universités, municipalités). Le programme comprend des manifestations organisées par les organisations gouvernementales et non gouvernementales.
* En République centrafricaine, avec le soutien du WWF, des émissions ont été diffusées à la radio et à la télévision nationales, et des débats publics ont été organisés sur les oiseaux migrateurs. Des banderoles et des teeshirts sont distribués aux participants et à la presse.
* En République dominicaine, le ministère de l’Environnement et les ONG collaborent pour soutenir les établissements d’enseignement en donnant des conférences dans les écoles, collèges et universités des localités où se déroulent les manifestations liées à la célébration de cette journée.
* Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, l’Alderney Wildlife Trust, en collaboration avec Visit Alderney, a mené des actions de sensibilisation du public, notamment des projets de recherche de sciences citoyennes et des programmes éducatifs. Les visiteurs et les habitants de l’île peuvent faire des promenades, des visites et des excursions en bateau pour contribuer à financer la conservation.
* Au Rwanda, la Journée mondiale des zones humides a été célébrée par une visite guidée de haut niveau dans les zones humides de Kigali.
* À Sainte-Lucie, la Division des forêts célèbre et promeut la Journée mondiale des zones humides par des initiatives de plantation d’arbres et des visites de zones humides dans les écoles.
* Au Salvador, le ministère de l’Environnement et des Ressources naturelles (MARN), les autorités locales et les unités environnementales organisent les activités liées à la Journée mondiale des zones humides sur les sites Ramsar, avec différents acteurs locaux liés à chaque site Ramsar. Cela permet de réfléchir aux biens et aux services que fournissent les zones humides, ainsi que de renforcer les lignes directrices de la Convention.
* En Suède, des événements périodiques ont été organisés sur les zones humides lors de la Journée mondiale des zones humides ou la même semaine que celle-ci, sur des sujets tels que les tourbières, la restauration et les gaz à effet de serre. Une vaste campagne de CESP a également été incluse dans le programme de restauration des zones humides.
* En Suisse, les ONG, la communauté scientifique, les autorités nationales et infranationales organisent le « Festival de la nature » au cours duquel de nombreuses activités liées à la biodiversité sont présentées. Le Festival se tient tous les ans au mois de mai. Il comprend généralement des activités spécifiquement liées à la Convention, bien qu’il soit avant tout destiné à sensibiliser à la biodiversité.
* Au Suriname, le correspondant de la CESP visite les écoles pour parler aux écoliers de l’importance des zones humides pour les populations. Il leur donne également des informations sur la faune et la flore et sur les avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides.
* En Thaïlande, le Bureau des ressources naturelles et de la politique et de la planification environnementales (ONEP) mène des activités sur le thème « Zones humides et biodiversité » dans la province de Samut Prakan pour 300 participants représentant des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des organisations administratives locales, des établissements d’enseignement, le secteur privé et le grand public. Chaque année, plusieurs organisations telles que l’Organisation du Jardin botanique, l’Institut de recherche botanique Walairukhavej de l’université de Mahasarakham et RECOFTC organisent également des activités connexes, ainsi que des visites du parc scientifique Phrachomklao Na Wa Ko Prachuap Khiri Khan.
* En Türkiye, en 2019 et 2020, une campagne publicitaire a été conçue par une marque de détergent pour lave-vaisselle avec le soutien du ministère. La campagne portait sur l’économie d’eau et les zones humides et visait à minimiser l’utilisation de ces deux éléments. Elle a été élaborée sur les Sites Ramsar du lac Burdur et du lac Kuyucuk.
* En Ukraine, les administrations des aires protégées organisent régulièrement des initiatives éco-éducatives visant à sensibiliser aux valeurs de la nature et des zones humides tout en impliquant la population locale et les visiteurs dans la conservation des zones humides. Dans le pays, on célèbre la Journée des oiseaux, la Journée du solstice d’été et la Journée du pêcheur. Certaines régions organisent leurs propres festivals, tels que la Journée de la marine, la Journée du Dniestr et la Journée de Dnipro.

**Annexe B**

**Brève compilation des résultats de l’enquête de novembre 2019 sur la CESP**

*L’enquête*

En octobre 2019, le GSA CESP a mené une enquête sur la réflexion et l’expérience des Correspondants nationaux, des Correspondants CESP gouvernementaux et des Correspondants CESP ONG sur une nouvelle approche de la CESP, fondée sur les recommandations du GSA CESP 2015-2018. Certaines questions demandaient des réponses en texte libre mais d’autres, à choix multiple, indiquaient essentiellement la mesure dans laquelle les répondants étaient d’accord avec différentes déclarations ou demandaient de choisir la réponse la plus importante parmi celles qui étaient proposées.

Pour les questions où les répondants ont indiqué dans quelle mesure ils étaient d’accord avec la proposition, sur une échelle de 1 à 5, où 5 correspondait à quelque chose de « très utile », « très probable », etc., et 1 à quelque chose qui n’était pas du tout utile ou probable, ils avaient aussi la possibilité de répondre « je ne sais pas ». Pour ces questions, il a été possible de calculer des moyennes pondérées. Dans le texte qui suit, le soutien accordé par les répondants aux différentes propositions est exprimé en moyenne pondérée.

Une moyenne de 3.0 – 3.4 est considérée comme une majorité faible, 3.5 – 3.9 une majorité claire, 4.0 – 4.4 une majorité forte et 4.5 – 5.0 une majorité très forte.

Les résultats de l’enquête ont guidé le GSA CESP. Voici une brève compilation des résultats.

*Les répondants*

L’enquête a reçu 64 réponses. La représentation des trois groupes de Correspondants nationaux est égale. Plus de 65 % des répondants travaillent sur des questions de CESP depuis plus de cinq ans. Toutes les régions Ramsar sont représentées dans les réponses.

Lorsqu’on en vient à la représentation dans les réponses réelles, elle varie de 4 % pour l’Amérique du Nord à 33 % pour l’Afrique. Lorsqu’on intègre tous ceux qui ont pu répondre dans une région, les résultats varient de 6% pour l’Amérique latine et les Caraïbes à 22% pour l’Amérique du Nord.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Région** | **Représentation régionale des réponses totales en %** | **Réponse régionale (réponse/nombre total de pays par région\* 3 rôles) en %** |
| Afrique | 33 | 13 |
| Asie | 22 | 14 |
| Europe | 28 | 12 |
| Amérique latine et Caraïbes | 8 | 6 |
| Amérique du Nord | 3 | 22 |
| Océanie | 6 | 17 |

***Analyse***

**1. Réduire le nombre d’objectifs de la CESP**

Une faible majorité de répondants estime qu’une réduction du nombre d’objectifs de la CESP aboutira à une application plus efficace.

**2. Élaborer une stratégie d’évaluation**

Une majorité claire des répondants estime qu’il serait utile d’élaborer une stratégie pour évaluer l’efficacité des mesures de CESP.

Réponses négatives :

* L’évaluation absorbe des ressources qui devraient aller à d’autres activités
* Réduire le nombre de rapports quels qu’ils soient
* Difficultés de mesurer l’effet réel des activités de CESP sur les zones humides

Si nous devons élaborer une stratégie d’évaluation, les répondants suggèrent :

* Elle devrait être intégrée dans le Rapport national
* Chaque pays doit avoir ses propres indicateurs
* Elle devrait être alignée sur les autres rapports

**3. Rendre la CESP plus stratégique, plus intégrée et plus efficace**

Les exemples des répondants sur une manière de travailler plus stratégique :

* Intégrer la CESP dans le Plan stratégique Ramsar
* Travailler avec d’autres conventions/initiatives internationales, en particulier la CDB et l’IPBES
* Utiliser de nouvelles technologies (webinaires, réseaux sociaux, échange en ligne)
* Programmes de CESP couvrant plusieurs pays où les conditions et les problèmes sont semblables
* Déterminer les lacunes dans la CESP
* Le Programme de CESP devrait se concentrer sur des solutions futures et possibles
* Plus de formation au niveau national
* Partage d’expériences dans les réseaux de CESP, création d’un espace pour les questions de CESP au niveau régional
* Fournir des orientations aux CN CESP
* Prioriser les messages et les publics ciblés
* Approche verticale, du bas vers le haut, avec des activités locales de CESP

Mieux intégrer les travaux de la CESP dans d’autres activités de la Convention et activités nationales :

*Au niveau de la Convention :*

* Toutes les activités de la Convention, y compris ses Résolutions, devraient intégrer des activités de CESP
* Les activités générales de CESP de la Convention devraient être adoptées à la COP ou par le Comité permanent.
* Intégrer le Programme de CESP dans le Plan stratégique
* Collaborer avec la CDB et d’autres forums internationaux à des activités communes
* Le leadership du Secrétariat est nécessaire

*Coopération internationale :*

* Des réseaux plus forts pour partager des idées et les meilleures pratiques entre les CN CESP, les administrateurs de zones humides et les praticiens de la CESP – par exemple, des webinaires axés sur les régions

*Au niveau national :*

* Toutes les activités relatives aux zones humides au niveau national devraient intégrer des activités de CESP
* Intégrer le Programme de CESP dans les plans nationaux, éducation, etc.
* Le contexte national est nécessaire pour identifier les outils et les méthodes utiles, etc.
* Interaction/coopération entre les CN CESP et le Comité national Ramsar
* Coopération nationale pour l’application d’autres AME
* La Journée mondiale des zones humides est un des meilleurs outils

Comment améliorer l’efficacité des travaux :

*Stratégies/systèmes :*

* Utiliser un système pour évaluer comment l’application du Programme de CESP a des effets sur la promotion de la conservation et de la gestion des zones humides
* Axer les efforts sur les décideurs, les responsables des politiques et les administrateurs de zones humides – alignement avec les instructions données au GEST
* Plutôt que réduire le nombre de buts mondiaux, les prioriser
* Soutien du gouvernement national (fonds)
* Inclure la CESP dans les programmes nationaux pertinents
* Faire participer toutes les parties prenantes concernées
* Chaque pays a des priorités et des besoins différents

*Échange d’expériences en matière de renforcement des capacités :*

* Facilitation et réseautage tant au niveau régional que national
* Améliorer les capacités des Correspondants nationaux et des administrateurs de zones humides – formation

**4. Intégrer le Programme de CESP dans le Plan stratégique**

Une majorité claire des répondants estime qu’il serait utile d’inclure le Programme de CESP dans le Plan stratégique. Mais il y a aussi beaucoup de répondants qui estiment qu’un Programme de CESP distinct peut avoir son propre intérêt.

Commentaires sur l’intérêt d’un Programme de CESP distinct :

* Un Programme de CESP distinct rend la CESP visible et montre son importance
* La CESP pourrait être sous-estimée ou disparaître si elle n’a pas son propre programme
* La CESP n’aurait pas à concurrencer d’autres questions
* Focalisation accrue sur la CESP
* Importance de disposer de documents avec des orientations d’appui, outre le Plan stratégique
* La CESP est un domaine de travail spécialisé
* Plus facile d’atteindre les buts

**5. Rapports mieux alignés sur ceux d’autres conventions et initiatives internationales**

Une majorité claire des répondants estime que les rapports de CESP Ramsar doivent être mieux alignés avec les obligations de rapport d’autres conventions internationales. Ils estiment aussi que les rapports sur la CESP, dans les Rapports nationaux, doivent être simplifiés.

**6. Un petit nombre d’activités hautement prioritaires suivant les quatre buts du Plan stratégique**

Une majorité très forte des répondants estime qu’il serait utile d’aligner les activités de CESP avec les buts du Plan stratégique.

**7. Collaborer dans le cadre de réseaux et de partenariats**

Une très forte majorité des répondants estime que la constitution de réseaux forts entre les Correspondants nationaux, les Correspondants CESP et les Centres d’éducation/accueil des visiteurs des zones humides est un moyen utile de renforcer les travaux de CESP. Ces répondants estiment aussi que des dossiers de formation pour les Correspondants CESP seraient utiles.

**8. La CESP intégrée dans toute la planification et les activités de la Convention**

Une forte majorité de répondants estime qu’il serait utile d’inclure les Correspondants nationaux CESP dans les Comités Ramsar de chaque pays.